



ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LE CHILI QUESTIONNAIRE DE VÉRIFICATION DE L'ORIGINE

OBJET

Le présent questionnaire vise à vous demander de fournir à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), en vertu de l'alinéa E-06(1)(a) de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC), tous les renseignements nécessaires pour déterminer si les marchandises peuvent bénéficier du traitement tarifaire préférentiel de l'ALECC. Ces renseignements sont nécessaires pour procéder à une vérification de l'origine de marchandises importées au Canada, conformément à l'article 42.1 de la *Loi sur les douanes* (ci-après appelé « la Loi »), pour lesquelles une demande du traitement tarifaire préférentiel a été effectuée à titre de produit originaire parce qu'elles répondaient à l'une des règles d'origine de l'ALECC.

Le présent questionnaire doit être rempli, signé et retourné dans le délai donné dans la lettre qui l'accompagne. Si l'ASFC ne reçoit pas le questionnaire, dûment rempli, dans le délai fixé, elle pourra, en vertu du paragraphe 42.1(2) de la Loi, refuser d'accorder le traitement tarifaire préférentiel de l'ALECC.

GÉNÉRALITÉS

L'ASFC pourrait, après avoir reçu le premier questionnaire, dûment rempli, envoyer un autre questionnaire de vérification ou une lettre de vérification ou procéder à une visite de vérification, conformément à l'article 42.1 de la Loi, si de telles mesures étaient nécessaires pour faire un examen plus approfondi de l'origine des marchandises ou pour déterminer l'exactitude de tout ou partie des renseignements fournis.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements concernant la façon de remplir ce questionnaire, vous pouvez consulter le Règlement ou demander des précisions à l'agent de l'ASFC mentionné dans la lettre d'accompagnement. Pour les Mémoires D de l'ASFC, consulter www.cbsa-asfc.gc.ca/menu/D-f.html; le *Tarif des douanes*, www.cbsa-asfc.gc.ca/general/publications/customs_tariff-f.html; et la *Loi sur les douanes*, laws.justice.gc.ca/fr/C_52/index.html.

Conformément à l'article 107 de la Loi, l'ASFC s'engage à protéger tous les renseignements commerciaux confidentiels qui sont présentés en réponse au questionnaire et à ne jamais communiquer ces renseignements à un tiers avant d'avoir consulté votre entreprise à cet égard.

INSTRUCTIONS RELATIVES AU QUESTIONNAIRE

Les renseignements demandés dans le présent questionnaire peuvent être transmis à l'ASFC sous forme électronique ou sous toute autre forme convenable. Par exemple, l'ASFC acceptera un connaissance indiquant l'origine des matières et les noms et adresses de leurs fournisseurs respectifs au lieu de retranscrire tous les renseignements demandés sur le questionnaire.

Si vous êtes l'exportateur de la marchandise visée par la vérification et que vous avez préparé votre certificat d'origine en fonction d'un certificat d'origine ou d'une représentation écrite provenant du producteur, veuillez en soumettre une copie et remplir la section IV. Dans tous les autres cas, veuillez remplir tout le questionnaire. Si des matières intermédiaires ont été utilisées dans la production de la marchandise, veuillez également remplir les sections I à III pour chacune des matières intermédiaires.

Le questionnaire doit être rempli, daté et signé par l'exportateur ou le producteur de la marchandise/la matière ou par une personne qui peut certifier l'exactitude des renseignements qui y sont fournis, selon le cas.

S'il n'y a pas suffisamment d'espace sur une page du questionnaire pour fournir tous les renseignements demandés, il faudra copier cette page et la joindre aux autres.



ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LE CHILI QUESTIONNAIRE DE VÉRIFICATION DE L'ORIGINE

Section I

Renseignements sur l'exportateur

Compagnie	Téléphone
Adresse	Télécopieur
	Courriel
	Exercice

Vous remplissez le questionnaire à titre de (cocher la case appropriée)

- Exportateur
 Exportateur/Producteur
 Producteur de la marchandise
 Producteur de la matière

Si vous être le producteur de la marchandise, indiquez l'adresse des installations de production :

Description de la marchandise, y compris le classement tarifaire du SH (8 chiffres)

Description du processus de production

Section II

Matière ou composante - non-originaire ou d'origine inconnue

Description de la matière ou composante	Classement tarifaire SH	Nombre d'unités	Coût par unité

Matière ou composante - originaire

Sous fondement de l'origine, indiquez le type de renseignements (soit certificat d'origine, affidavit, etc.) utilisés pour déterminer le statut d'origine.

Description de la matière ou composante	Fondement de l'origine	Nom et adresse du fournisseur ou du manufacturier	Auto-produite (O/N)	Nombre d'unités	Coût par unité

Section III

Renseignements additionnels

1. Une décision de classement tarifaire a-t-elle été rendue concernant la marchandise, matières ou composantes produites? Le cas échéant, veuillez en produire une copie. Oui Non

2. La règle de minimis a-t-elle été appliquée? Le cas échéant, indiquez la valeur de minimis sous la valeur transactionnelle (VT), le coût net (CN) ou le poids total (PT), selon le cas. Oui Non
TV _____
NC _____
TW _____

3. La marchandise/matière a-t-elle été vendue à une personne liée ou la matière ou la composante a-t-elle été achetée d'une personne liée? Le cas échéant, veuillez produire la liste des clients ou des fournisseurs et leurs adresses. Oui Non

4. Si la marchandise a été déterminée comme étant un produit fongible originaire, quelle méthode de gestion des stocks a été utilisée? DEPS Moyenne
 PEPS Identification précise

5. Si l'une ou l'autre des matières/composantes utilisées dans la production de la marchandise/matière est une matière fongible, quelle méthode de gestion des stocks a été utilisée? Veuillez joindre une liste des matières fongibles. DEPS Moyenne
 PEPS Identification précise

6. La teneur en valeur régionale (TVR) était-elle requise pour respecter la règle d'origine spécifique? Si oui, continuez, si non, allez à la section IV. Oui Non

a) Quelle était la TVR de la marchandise? _____ %

b) Quelle était la méthode utilisée pour calculer la TVR? CN VT

c) Si la méthode du coût net a été utilisée, indiquez la valeur de :
Main d'œuvre directe _____
Frais généraux _____

d) Le cumul a-t-il été utilisé? Le cas échéant, veuillez produire la liste des fournisseurs et leurs adresses. Oui Non

e) Quelle est la période couverte par le calcul de la TVR? _____

Section IV

Attestation, en lettres moulées ou dactylographiées (à l'exception de la signature)

J'atteste que les renseignements fournis dans le présent document sont exacts et vrais. Je m'engage à conserver et à présenter, sur demande, tous les documents justificatifs requis à l'appui de ces renseignements. Je me tiens responsable de toute fausse déclaration ou de toute omission en rapport avec le présent document.

Titre Signature Date

Nom Téléphone Télécopieur

Compagnie